



Adresse à l'attention de Madame Amélie VERDIER, directrice générale.

Au-delà des nombreux sujets relatifs aux suppressions d'emplois, à la destruction des règles de gestion, à la destruction de notre réseau et de nos missions, à l'austérité budgétaire et au courage de notre gouvernement de vouloir faire payer les agents malades ou les agents subissant de plein fouet la perte de leur pouvoir d'achat, nous souhaitons vous interpeller plus particulièrement sur le sujet de la sécurité des agents chargés du contrôle fiscal.

Par message publié sur Ulysse le 21 novembre 2024, vous rappelez à quel point les agents chargés du contrôle fiscal exercent un métier difficile.

En effet, vous rendez hommage à Ludovic MONTUELLE assassiné le 21 novembre 2022 lors d'une intervention chez un contribuable.

Permettez-nous de vous rappeler que Monsieur Ludovic MONTUELLE n'est malheureusement pas le seul à avoir payé le prix fort et nous sommes bien placés pour vous en parler.

Il s'appelait Jean-Luc DEQUAIRE, vérificateur à la DIRCOFI SEOM et a été assassiné devant chez lui sous les yeux de sa famille il y a maintenant 12 ans, le 24 février 2012. Il avait 51 ans.

Son nom n'est plus jamais évoqué et pourtant nous n'oublions pas.

Là aussi, suite à ce triste évènement, un GT sécurité avait été mis en place. Les organisations syndicales y avaient déjà tiré la sonnette d'alarme.

Aucune mesure relative à la sécurité des agents chargés du contrôle fiscal n'avait réellement été mise en place jusqu'alors.

La mesure phare de la Direction générale de l'époque a été de déterrer la fiche de signalement, inconnue des agents.

12 ans après, il aura fallu un nouveau drame pour obtenir quelques mesures et étendre cette question de la sécurité à l'ensemble des agents (accueil, géomètres, huissiers, contrôle fiscal) confrontés à une société de plus en plus violente. Les discours véhéments de nos représentants politiques, à commencer par notre Président de la République (propos tenus le 10 octobre 2019 sur le droit à l'erreur) et plus récemment par le Ministre de la Fonction Publique favorisent les incivilités et les agressions envers les agents et particulièrement les vérificateurs.

A cela s'ajoute des discours locaux jetant le doute sur la probité des agents chargés du contrôle fiscal.

Madame la Directrice, le Premier Ministre a fait du contrôle fiscal une priorité dans ses différentes interventions médiatiques. Vous envoyez vos vérificateurs en première ligne sans jamais aucun soutien officiel à notre activité de la part du Gouvernement ou de la Présidence. Il serait tout de même bon de rappeler à l'ensemble de la population que le contrôle est une procédure normale dans un système déclaratif, et que si le droit à l'erreur existe, les contribuables ont aussi le devoir de répondre aux sollicitations de l'Administration de manière courtoise et polie. Il serait également bon de rappeler à tous que toute incivilité envers les agents sera pénalement sanctionnée.

Dans votre message d'hommage publié le 21 novembre 2022, une grande partie est dédiée aux mesures qui ont été mises en place. Depuis le drame de Bullecourt, il serait mensonger d'affirmer que rien n'a été fait en matière de sécurité et protection des agents à la DGFIP.

Cependant, nous, représentants du personnel siégeant en Formation Spécialisée, nous avons toujours des difficultés à obtenir communication des fiches de signalement au fil de l'eau.

Cependant, rien n'a abouti sur une consultation du TAJ (tableau des antécédents judiciaires) avant tout engagement du contrôle alors que c'est un élément d'information important qui peut éviter des situations dramatiques.

Cependant, la mesure juridique relative au dépôt de plainte de l'administration en lieu et place de son agent, n'est toujours pas effective.

La protection et la sécurité des agents doit réellement infuser la DGFIP et ne pas être qu'un chantier épisodique.